

DECRET N°2011- 752 DU 28 NOVEMBRE 2011

portant ratification de l'accord de prêt de signé le 13 janvier 2011 entre la République du Bénin et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) dans le cadre du financement partiel du projet de construction du tronçon Kandi-Ségbana-frontière Nigéria du projet de la route frontière du Burkina-Kérémou-Banikoara-Kandi-Ségbana-frontière du Nigéria.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2011- 29 du 18 novembre 2011 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 13 janvier 2011 entre la République du Bénin et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) dans le cadre du financement partiel du projet de construction du tronçon Kandi-Ségbana-frontière Nigéria du projet de la route Frontière du Burkina-Faso-Kérémou-Banikoara-Kandi-Ségbana-frontière du Nigéria ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement.

DECRETE :

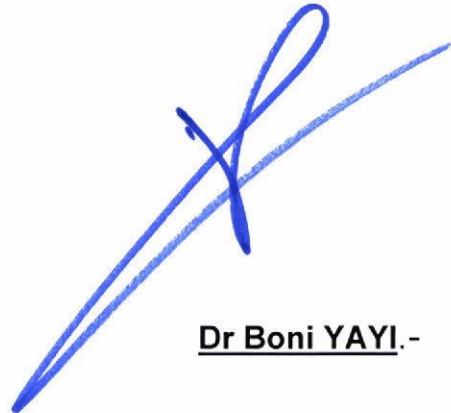
Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de prêt d'un montant de onze millions (11 000 000) de dollars des Etats-Unis soit cinq milliards cinq cent millions (5 500 000 000) de francs CFA signé le 13 janvier 2011 entre la République du Bénin et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID), dans le cadre du financement partiel du projet de construction du tronçon Kandi-Ségbana-frontière Nigéria du projet de la route frontière du Burkina-Faso-Kérémou-Banikoara-Kandi-Ségbana-frontière du Nigéria et dont le texte se trouve ci-joint.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



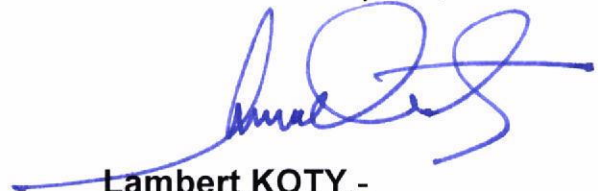
Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS.-

Le Ministre des Travaux
Publics et des Transports,



Lambert KOTY.-

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MTPT 4 AUTRES
MINISTERES 23- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-
CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.-

